

**- Claude NICOLET - *Histoire, Nation, République, 2000.***

« La République, nous le savons, ne sort pas toute ficelée de la tête de quelque prophète ; elle s'appuie certes sur une tradition (souvent remise en cause), sur des textes juridiques (souvent dévoyés), et cela, il convient de le rappeler et de l'expliquer. Mais elle est une création continue qui n'a rien de figé ni d'intangible. Fondée avant tout sur la pensée libre (issue du libre examen), sur la laïcité, sur l'usage raisonné de la critique (au sens philosophique du terme), elle se soumet elle-même à ses propres méthodes. Elle réclame des citoyens qu'elle crée, mais lesquels elle n'est rien, adhésion, dévouement, parfois obéissance, et même amour. Mais elle ne veut l'incantation, ni l'aveuglement, ni le conformisme, ni même l'altruisme naïf. Si l'éloge n'est rien sans le droit de blâmer, le civisme est dérisoire sans les connaissances et l'esprit critique. Elle reconnaît sous la fiction nécessaire et opératoire de « droits naturels », des droits fondamentaux en chaque individu ; elle n'exige en contrepartie nulle dévotion ; mais l'adhésion librement consentie à un contrat et à des devoirs de la part de consciences autonomes et libres – c'est-à-dire éclairées, aptes à juger et capables de vouloir. »